



Le magazine de la CSF de la Métropole de Lyon et du Rhône - n° 2/ Juillet 2020

Hé...Dites...OH!!

Chers(es) Adhérents(es) ;

Nous voici sortis du confinement ; la période estivale est là. Pour nombre d'entre nous, ces vacances seront différentes ; les destinations habituelles ne seront pas prises cette année ou bien sur une période plus réduite. Pour celles et ceux qui hélas ne quittent jamais notre ville, cette évasion n'apparaît que plus impérative suite aux difficultés familiales (isolement ou au contraire un groupement familial permanent ; les deux ayant leur revers). Hélas, dans notre France de 2020, encore plus de 40% des familles ne part pas ! Malgré tout, notre Union Départementale (nos 3 salariées : Isabelle, Marion et Nadia) ont continué de façon ininterrompu de travailler ainsi que bon nombre de nos militants :

- Démarches auprès des bailleurs pour que des mesures sociales soient prises pour les impayés qui pouvaient apparaître pendant cette période.
- Idem auprès de la Métropole pour qu'elle complète le plan FSL (Fond Social au Logement) face à cette crise sanitaire et économique. Nous avons eu une réponse positive ; un budget exceptionnel de 1.3 millions d'Euros a été voté.
- Réponse à une multitude d'appels pour les droits des consommateurs.
- Négociation en conférence avec des bailleurs (SACVL, Vilogia, etc....).
- Pour les RdU (représentants des Usagers) contacts avec certaines cliniques ou hôpitaux ; pour que les patients puissent faire part de leurs questions ou angoisses.
- Mais aussi un accord partenarial avec Emmaüs Connect pour OFFRIR à quelques unes des familles vraiment prioritaires un ordinateur portable pour que les enfants puissent suivre les cours, idem avec un Centre Social.
- En mettant à jour un nouveau site internet très riche et très beau pour l'UD CSF.

Le personnel et les militants de notre Union Départementale, en essayant de répondre aux diverses craintes et en gardant constamment comme boussole la Solidarité et la Justice SOCIALE en un moment aussi difficile; méritent que l'on leur dise un grand BRAVO.

Jean-Pierre OTTAVIANI (Président de l'UD CSF 69)

SANTE

Bon à savoir : Une nouvelle mutuelle sociale

Nombreux sont ceux qui bénéficient de la C.M.U (beaucoup trop nombreux, hélas, car cela signifie des revenus trop bas); mais une partie d'entre eux n'ont pas droit à la C.M.U complémentaire. De même, les personnes n'ayant pas la C.M.U. ne peuvent pas se payer une mutuelle ou complémentaire. Pour lutter contre cette injustice, une mutuelle spéciale au tarif très social a été créée : **la Mutuelle INTEGRANCE**.

C'est la première Mutuelle agréée ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale). Pour plus d'information, rendez-vous sur leur site [web](#).



Faire vivre le droit des patients même durant la période du Coronavirus

Certains de nos Représentants des Usagers dans les hôpitaux ou cliniques n'ont pas hésité à participer ou demander à mettre en place des réunions en téléconférence durant la période de confinement. Ces visioconférences ont été riches et ont abordé la manière dont l'hôpital/clinique pouvait poursuivre le travail avec l'éventualité que les patients aient le Coronavirus, mais aussi aborder les moyens permettant aux patients de communiquer avec leurs proches tout en évitant les contaminations.



Dans certains hôpitaux, les infirmières ont par exemple fait tourner des tablettes parmi les patients, afin que ces derniers puissent avoir des contacts visuels avec leur famille en appel visio. Pour permettre aux patients de continuer d'exprimer leurs questions et doléances auprès du RdU, un représentant CSF a proposé qu'un affichage spécial soit mis en place (à l'accueil notamment), indiquant que tout patient souhaitant être rappelé par le RdU (confiné chez lui) laisse ses coordonnées à l'infirmière en chef. Ainsi, un mail avec les coordonnées des patients désirant déposer des doléances était transmis au RdU, qui prenait directement contact avec les patients en passant par le standard de l'hôpital, le lundi ou vendredi matin.

Jean-Pierre OTTAVIANI
(RdU Clinique Champvert et Vinatier)

CONSOMMATION

Pendant le confinement, Monsieur T. a contacté la CSF pour un litige concernant une voiture d'occasion achetée chez un concessionnaire fin 2019. Une voiture qu'il a payé 14 000€ garantie constructeur 12 mois. Dès les premiers jours, il constate des bruits en conduisant. Il ramène son véhicule chez le concessionnaire qui lui change les pneus sans frais, avec une immobilisation de 3 semaines tout de même. Monsieur T. remarque ensuite que sa voiture n'a pas beaucoup de puissance en montées, puis, remarque une fuite d'eau au niveau du moteur. Il ramène son véhicule à la concession et le diagnostic tombe : la pompe à eau est défectueuse.



La permanence individuelle de l'UD CSF à distance durant le confinement

M. T. demande à appliquer la garantie, mais il s'avère que la pompe à eau n'est pas incluse pour les véhicules de plus de 10 ans. M. T. écrit plusieurs courriers au concessionnaire, qui lui demande tout de même 280€ de sa poche pour la réparation. M.T. n'est pas d'accord et sollicite la permanence CSF qui le conseille alors à distance. La CSF envoie un courrier au concessionnaire demandant d'appliquer la garantie de conformité, étant donné que le défaut de conformité est apparu dès la mise en circulation du véhicule. Dès la réception du courrier CSF, M. T. a pu récupérer son véhicule réparé, sans déboursier un centime. De plus, le concessionnaire lui a dit de ne pas hésiter si un autre problème survenait.

Si il n'y avait pas eu d'accord amiable, la CSF aurait conseillé à M. T. de porter plainte pour tromperie sur la marchandise en vertu de l'article L. 441-1 du code de la consommation.

Nadia LAHMAR
(Chargée de projet)

LOGEMENT

La CSF en action pour aider les familles à faire face à leurs dettes de loyer liées au confinement

La CSF et toutes les organisations de défense des locataires se sont mobilisées, dès le début du confinement, pour interpeller les bailleurs sociaux, la Métropole de Lyon, le département du Rhône et les instances étatiques, sur la possible explosion des impayés de loyers liés à la crise sanitaire.

Connaissant la fragilité financière de nombreux locataires du parc privé et social, nous étions certains que la crise sanitaire ne pourrait qu'empirer la situation. L'ensemble de nos alertes ont abouti, le 5 mai 2020, par la signature d'une « Charte en faveur des locataires en difficulté économique pendant la crise du Covid 19 », entre les bailleurs sociaux et les fédérations de défense des locataires.

20 engagements pour accompagner au mieux les locataires à faire face à leurs dettes de loyer liés au Covid.

Ces engagements sont classés en plusieurs thèmes :

- Rendre facilement accessible l'accès aux aides financières existantes pour les familles.
- Mettre en place des possibilités d'étalement de la dette de loyer.
- Réaliser un suivi des engagements des bailleurs face au traitement des impayés de loyers liés au Covid, avec nos associations.

La CSF 69 a également sollicité la Métropole de Lyon, afin que cette dernière augmente le Fond Social Logement (FSL) de 50%.

La Métropole nous a répondu le 12 juin pour nous informer de la mise en place d'un Fond d'Urgence pour les impayés de loyer liés à la crise sanitaire, que tous les ménages du territoire pourront mobiliser via le site toodego.com

De même, nous avons sollicité la Préfecture du Rhône pour le même sujet. Depuis le déconfinement, nous rencontrons les différents bailleurs sociaux dans le cadre des Conseils de Patrimoine afin qu'ils déclinent le mieux possible la Charte Nationale et nous assurent de sa bonne application. Nous sommes en particulier vigilants sur l'attribution des moyens humains nécessaires afin que les demandes d'aide financière soient prises en compte dans les meilleurs délais.

N'hésitez pas à solliciter l'aide de nos référents d'immeubles, de nos représentants au Conseils d'Administration des différents bailleurs et bien entendu de votre Union Départementale CSF.

Jacques MASSE
(Membre de la Commission Logement)

EDUCATION

33 ! 33 ans que la CSF du Rhône organise son Forum des métiers et des formations. 33 ans, c'est aussi des centaines de jeunes reçus chaque année, des exposants qui prennent plaisir à revenir présenter leurs formations, des rencontres innombrables, des découvertes et des échanges passionnants.



Forum des métiers et des formations

2020 n'aura pas été une année comme les autres. La crise du Coronavirus et le confinement ont chamboulé beaucoup de nos activités et l'organisation du Forum ne fait pas exception. Mais les réunions annulées ne sont que partie remise ! Et l'équipe de la CSF comme les établissements sont à nouveau sur le pied de guerre pour organiser un Forum toujours plus adapté à la demande des jeunes et des familles.

Et cette année, une variable de plus se rajoute à l'équation : la sécurité de tous. Alors nous cherchons et trouvons des solutions pour que ce Forum se déroule dans les meilleures conditions. La qualité de notre accueil et du programme que nous proposons reste bien sûr notre priorité.

Faites une croix sur votre agenda !

Le 33e Forum des métiers et des formations de la CSF aura lieu le samedi 5 décembre 2020 à la Mairie du 8e arrondissement de Lyon.

Et pour cette édition un peu spéciale, nous avons encore plus besoin de vous pour nous aider à organiser et installer le Forum en amont et le jour J.

Alors familles, jeunes et bénévoles, à vos agenda ! Nous vous attendons toujours souriants malgré les masques, toujours chaleureux malgré la distanciation physique. Pour plus d'information, vous pouvez nous contacter par téléphone ou par mail.

Marion PIDOUX

(Secrétaire / chargée de projet)



LA PAROLE A : l'Union locale de Décines

L'école à l'heure du déconfinement : Témoignage de Mona, mère de famille adhérente à la CSF à Décines

“ Lors du confinement, comme tous les parents d'élèves, je me suis improvisée professeur pour mes deux filles : la première au collège et la deuxième en CE1. Dès l'annonce gouvernementale de la reprise, elles ont retrouvé le chemin de l'école.

En prenant cette décision, un sentiment de culpabilité m'a effleuré l'esprit : « Ai-je fait le bon choix pour mes filles ? » D'autant qu'elles se sont très vite adaptées à cette nouvelle manière d'apprendre loin des bancs de l'école. Avec un peu de recul, j'ai balayé toute hésitation. Plusieurs parents ont fait le même choix que le mien, d'autres, plus frileux face à un COVID envahissant et inconnu de la communauté scientifique, ont préféré attendre la rentrée de septembre ...

Il est certain, qu'entre la nécessité d'apprendre et le risque sanitaire, les parents doivent choisir au mieux. Simplement, au delà de l'apprentissage scolaire, l'école est aussi le lieu par excellence, où chaque enfant se construit socialement en tissant des liens avec ses pairs et d'autres adultes en dehors du cercle familial.



De plus, la continuité pédagogique était un beau concept sur le papier, mais pas effectif dans la réalité quotidienne de certaines familles : l'école à distance ne s'adressait pas à tous les élèves de la même manière. Elle a accentué les difficultés de certains jeunes, déjà « décrocheurs », selon les témoignages des équipes éducatives.

Les tentatives d'équiper ces familles de tablettes, de proposer à d'autres des cours de rattrapage ne suffisent pas à venir en aide à ces jeunes lourdement lésés par une année scolaire chaotique. ”

Mona HACHENI - CSF de Décines

Vous souhaitez prendre la parole et témoigner dans notre rubrique "La parole à" ?

Contactez nous par mail pour nous proposer votre sujet à l'adresse udcsf69@la-csf.org